

#### ARRETE N°2019-2020-SCOLARITE-CP-42

# PORTANT NOMINATION DES COMMISSIONS PEDAGOGIQUES DE L'UNIVERSITE PARIS 8

## **ANNEE UNIVERSITAIRE 2019-2020**

# La présidente de l'université Paris 8,

Vu la Loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche ;

Vu la loi n° 2018-166 du 8 mars 2018 relative à l'orientation et à la réussite des étudiants ;

Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence;

Vu l'article D613-45 du Code de l'Education :

Vu les statuts de l'université Paris 8 :

Vu l'avis du Conseil de l'UFR Psychologie du 17 janvier 2020;

Vu l'avis de la CFVU du 18 mai 2020;

#### ARRETE

## ARTICLE 1-

La commission pédagogique, chargée de proposer la validation des études, des expériences professionnelles et des acquis personnels en vue de l'accès à la **Licence mention Psychologie** est fixée comme suit, jusqu'au 15 novembre 2020 :

Louise GOYET
Caroline BEAUVAIS
Morgiane BRIDOU
Lionel DAGOT
Catherine GRANSARD

Sabine GUERAUD
Cathy TOUPIN
Isabel URDAPILLETA
Claire VALLAT- AZOUVI
Thomas VILLEMONTEIX

## ARTICLE 2 –

Mme Louise GOYET est nommée présidente de la commission pédagogique désignée ci-dessus.

## ARTICLE 3 –

La Directrice de l'UFR de Psychologie et la Directrice générale des services sont responsables de l'exécution et de l'affichage du présent arrêté.

Fait à Saint-Denis, le 20 mai 2020

La présidente

Annick ALLAIGRE



#### ARRETE N°2019-2020-SCOLARITE-CP-43

# PORTANT NOMINATION DES COMMISSIONS PEDAGOGIQUES DE L'UNIVERSITE PARIS 8

## **ANNEE UNIVERSITAIRE 2019-2020**

# La présidente de l'université Paris 8,

Vu la Loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche ;

Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au master;

Vu l'article D613-45 du Code de l'Education :

Vu les statuts de l'université Paris 8 :

Vu l'avis du Conseil de l'UFR Psychologie du 17 janvier 2020;

Vu l'avis de la CFVU du 18 mai 2020;

#### ARRETE

# ARTICLE 1-

La commission pédagogique, chargée de proposer la validation des études, des expériences professionnelles et des acquis personnels en vue de l'accès au **Master mention Psychologie** est fixée comme suit, jusqu'au 15 novembre 2020 :

Thomas VILLEMONTEIX
Caroline BEAUVAIS
Morgiane BRIDOU
Lionel DAGOT
Louise GOYET

Catherine GRANSARD
Sabine GUERAUD
Cathy TOUPIN
Isabel URDAPILLETA
Claire VALLAT- AZOUVI

# ARTICLE 2-

M. **Thomas VILLEMONTEIX** est nommé président de la commission pédagogique désignée cidessus.

## ARTICLE 3 -

La Directrice de l'UFR de Psychologie et la Directrice générale des services sont responsables de l'exécution et de l'affichage du présent arrêté.

Fait à Saint-Denis, le 20 mai 2020

La présidente

Annick ALL AIGRE